

En ligne tous les mercredis

25 juillet 2012

Sommaire

LA VIE ECONOMIQUE

- [La croissance pourrait atteindre 1 % en 2013 selon Christian Noyer](#)
- [Téléphonie : les hotlines bientôt relocalisées en France ?](#)
- [Bercy vise les ressources du 1 % logement](#)
- [Montebourg a « un problème » avec la stratégie de PSA](#)
- [CNAM : comment limiter les dépenses de santé](#)
- [Le prix des médicaments payé par les ménages a augmenté entre 2000 et 2010](#)
- [La facture d'électricité devrait bondir de 50 % d'ici à 2020](#)
- [Les députés ont voté le budget rectificatif 2012](#)
- [Tourisme : la France conserve sa 1^{ère} place de destination touristique mondiale](#)
- [Les hôpitaux français dégradés par Moody's](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Près de 4 milliards de fraudes fiscales et sociales en France en 2011](#)
- [La future tranche d'impôt à 75 % sera temporaire](#)
- [L'OCDE lance un corps d'inspecteurs des impôts sans frontières](#)
- [Jusqu'à 25 500 milliards d'euros cachés dans les paradis fiscaux](#)
- [La TVA restauration sur la sellette](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Airbus et Dassault, planche de salut des salariés de PSA ?](#)
- [Alstom confirme ses objectifs grâce à de fortes commandes](#)
- [Hermès : un chiffre d'affaires en hausse de 22 %](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Selon l'OFCE, le coup de pouce au Smic détruirait « très peu d'emplois »](#)
- [Diversité en entreprise : recruter par les talents plutôt que par les diplômés](#)
- [Le président du Parlement européen craint « une explosion sociale » en Europe](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET

REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

- [ACOSS : Baromètre économique à fin juin 2012 et bilan des déclarations d'embauche au 2^{ème} trimestre 2012](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● La croissance pourrait atteindre 1 % en 2013 selon Christian Noyer

Selon Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, le chiffre de 1 % de croissance dans l'Hexagone en 2013 est atteignable. M. Noyer reste cependant prudent, estimant que, pour cela, « *les choses doivent se redresser* » au second semestre. D'après lui, pour atteindre cet objectif de 1 % de croissance, la stratégie de réduction du déficit public doit être « *très claire* ».

[http://www.leschos.fr/economie-politique/france/actu/0202178379587-la-croissance-pourrait-atteindre-1-en-2013-selon-christian-noyer-345099.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120718-\[s=461370_n=2_c=201_l=937960@1](http://www.leschos.fr/economie-politique/france/actu/0202178379587-la-croissance-pourrait-atteindre-1-en-2013-selon-christian-noyer-345099.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120718-[s=461370_n=2_c=201_l=937960@1)

(Source : www.leschos.fr du 18/07/2012, Claude Fouquet)

● Téléphonie : les hotlines bientôt relocalisées en France ?

- **Arnaud Montebourg** : « *[La téléphonie] est un secteur en croissance [mais] qui détruit de l'emploi. Peut-être faut-il s'interroger* ».

- Pour **Jean-Ludovic Silicani**, **président de l'Arcep**, « *gendarme* » des télécoms, l'arrivée de Free Mobile a de grosses conséquences sur l'emploi dans le secteur : « *3 000 emplois, directs et indirects, pourraient être supprimés* ». Pour SFR, on parle de 1 000 postes, pour Bouygues Telecom de 556 postes. En ce qui concerne les emplois indirects, il est question de 1 500 emplois. Le 17 juillet, M. Montebourg a reçu les 4 opérateurs français. Sujet de la discussion : l'emploi. Un moyen : la relocalisation des centres d'appel (hotlines) vers la France. Comment ? Par un retour aux hotlines payantes. Ce qui signifierait une remise en cause de la « loi Chatel » - rappelons que Luc Chatel, alors Secrétaire d'Etat à la consommation, « *avait bataillé en 2008 pour imposer aux opérateurs que le temps d'attente pour les services d'assistance téléphonique soit gratuit et que l'appel ne soit plus surtaxé mais facturé au prix d'un appel local* ».

- **Selon un responsable d'opérateur** sous couvert d'anonymat : « *Il faut qu'il y ait un rééquilibrage, le consommateur a été beaucoup favorisé et il faudrait revenir à un état des lieux plus normal, au fait que les télécoms ne soient plus une exception de ce point de vue* ». Mais tout le monde n'est pas convaincu. Ainsi, **Edouard Barreiro** de l'**UFC-Que Choisir** : « *Les hotlines ont quitté la France avant même l'obligation d'être gratuites et avant l'arrivée de Free. [...] Je ne crois pas au projet de conditionner le caractère payant du service au fait d'être localisé en France. Le gouvernement ne fera jamais signer ce genre de contrat aux opérateurs* ».

D'autres solutions apparaissent et sont actuellement à l'étude, comme celles proposées par **Manuel Jacquinet**, cf. Le.Crible n°63 : *Manuel Jacquinet, rédacteur en chef de la revue « En Contact » : 5 mesures pour créer 15 000 emplois en France dans les plates-formes téléphoniques* :

http://en-contact.com/wp-content/uploads/communiqu_4.pdf

[Retour au sommaire](#)

L'affaire est délicate, économiquement, comme diplomatiquement.

- **D'après un cadre d'opérateur**, dans La Tribune : « *Relocaliser tout le monde n'est pas un objectif réaliste. [...] Rapatrier les 15 000 à 20 000 téléconseillers délocalisés coûterait plus d'une centaine de millions d'euros. Il faudrait déjà éviter qu'on délocalise davantage, sur les 65 000 téléconseillers qui travaillent pour des opérateurs télécoms français, en interne ou externalisés* ». Pour **Stéphane Richard**, **patron d'Orange**, dans La Tribune : « *Il est difficile de trouver des salariés en France prêts à travailler le soir, la nuit ou le week-end. [...] Se pose aussi une question de diplomatie économique : quel sera l'impact dans certains pays du Maghreb ?* ». **Abdelkader Amara**, **ministre marocain** en charge de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, souhaite que la France « *en restera au niveau des souhaits* » : « *Au-delà des relations franco-marocaines privilégiées, il faut d'abord voir l'offshoring [délocalisation, NDLR] comme servant la compétitivité des entreprises françaises* ». Pour **Alain Guettaf**, Tunisien, membre de la Chambre syndicale nationale des centres d'appels et de la relation client : « *Sur le papier, le rapatriement apparaît cohérent.*

[...] Mais ce n'est pas réalisable quand on sait qu'une heure de téléopérateur coûte deux fois plus cher en France – 20 à 25 euros – qu'au Maroc ou en Tunisie – 12 à 14 euros ».

L'enjeu est d'importance : les plateformes représentent 40 000 emplois au Maroc et 15 000 en Tunisie. D'autres réunions sont prévues sur le sujet, entre les mêmes partenaires.

- **Fleur Pellerin** : « Dès la rentrée, le gouvernement présentera un train de mesures qui permettra d'éviter la casse sociale et de relancer les investissements, de réconcilier l'intérêt des consommateurs et celui des salariés ».

<http://obsession.nouvelobs.com/high-tech/20120717.OBS7439/telephonie-les-hotlines-bientot-relocalisees-en-france.html>

(Source : <http://obsession.nouvelobs.com>, Boris Manenti)

● Bercy vise les ressources du 1 % logement

Jérôme Cahuzac, ministre du Budget, veut prélever 1,5 milliard d'euros sur les ressources d'Action Logement (ex-1 % Logement). Cela signifierait, à terme, la mort d'Action Logement.

- **D'après Les Echos** : « Ce montant, provenant des cotisations versées par les entreprises (équivalent à 0,45 % de leur masse salariale) serait réorienté pour rentrer dans le budget de l'Etat plutôt que dans les caisses du mouvement paritaire cogéré par le Medef et les syndicats, le ministère du Logement en bénéficierait et, en échange, l'Etat lui réduirait son aide à due concurrence. Bilan des courses : une économie très substantielle pour l'Etat l'an prochain à budget du logement constant ». Cette ponction, s'ajoutant à celle de 3,2 milliards sur trois ans imposée par l'Etat dans une convention triennale signée en mars, pour financer les Agences nationales de l'habitat et de la rénovation urbaine, signerait la fin d'Action Logement – qui a déclaré, le 16 juillet : « Nul ne comprendrait que, au lendemain de la grande conférence sociale, le gouvernement décide de mettre, ainsi, fin à la gestion paritaire dans le secteur du logement ». Et de rappeler qu'Action Logement aide chaque année 600 000 salariés à se loger. Bercy et le ministère du logement (Cécile Duflot) ne sont pas d'accord sur la mesure. Matignon doit rendre son arbitrage fin juillet. A suivre.

[http://www.lesechos.fr/patrimoine/immobilier/actu/0202175261377-bercy-veut-les-ressources-du-1-logement-quitte-a-le-faire-disparaitre-344456.php?xtor=EPR-1500-\[patrimoine\]-20120717-\[s=461370 n=8 c=801 j=937960@1](http://www.lesechos.fr/patrimoine/immobilier/actu/0202175261377-bercy-veut-les-ressources-du-1-logement-quitte-a-le-faire-disparaitre-344456.php?xtor=EPR-1500-[patrimoine]-20120717-[s=461370 n=8 c=801 j=937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 17/07/2012, Myriam Chauvot)

[Retour au sommaire](#)

● Montebourg a « un problème » avec la stratégie de PSA

- **Arnaud Montebourg**, ministre du Redressement productif, sur France Inter : « Nous avons un vrai problème sur la stratégie de Peugeot, l'alliance avec General Motors, le comportement de l'actionnaire. Où va PSA ? Où veulent-ils nous emmener ? Je vous rappelle qu'il y a trois ans, en 2009, 1 700 salariés à Rennes ont déjà perdu leur emploi. Si c'est pour recommencer dans trois ans, nous dirons non ».

- **La famille Peugeot**, premier actionnaire du groupe avec 25,4 % du capital, lui a répondu : « La famille Peugeot a toujours donné la priorité au développement du groupe et à sa stratégie, n'hésitant pas à diluer sa participation quand la situation le requérait. La famille Peugeot s'est toujours efforcée de suivre les opérations financières destinées à soutenir la stratégie du groupe ».

Autre reproche du ministre : PSA, qui annonce 8 000 suppressions de postes, aurait versé 250 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires. Pour la famille Peugeot : « Aucun dividende n'a été versé à la famille en 2009, 2010 et 2012 ». En 2011, le dividende s'est élevé à 78 millions d'euros, « à rapprocher des 133 millions d'euros investis » dans l'augmentation de capital. Les Peugeot se défendent aussi « de pratiquer l'évasion fiscale » et affirment que tous les membres travaillant pour PSA « habitent en France et payent leurs impôts en France ».

- **Arnaud Montebourg** annonce un « soutien massif » aux véhicules « innovants et propres, hybrides et électriques », expliquant que les aides à la filière automobile devraient impliquer des contreparties de la part des constructeurs : « On n'a rien sans rien, (...) les aides publiques ne seront pas données sans contreparties ». S'il a « écarté » une nouvelle prime à la casse, M. Montebourg a déclaré : « Nous sommes très tentés d'accentuer les mesures liées au bonus malus écologique. Nous avons là un avantage compétitif et comparatif très

fort en France, chez nos constructeurs français. Nous souhaitons pousser cet avantage donc finalement favoriser les constructeurs qui travaillent sur le territoire français ».

- **Dernière minute** : M. Varin, le président du directoire de PSA, s'est « engagé » à « tenir compte » des demandes de M. Hollande et du gouvernement, a annoncé Matignon à la suite d'une rencontre avec M. Ayrault, le 23 juillet, juste après que PSA et le groupe japonais Toyota ont annoncé un accord de coopération. Cet accord prévoit que PSA construira des véhicules utilitaires légers pour Toyota, ce qui pourrait être un signe favorable pour l'avenir du site de Sevelnord, à Hordain (Nord).

[http://www.challenges.fr/industrie/20120718.CHA9111/montebourg-a-un-probleme-avec-la-strategie-de-psa.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120718](http://www.challenges.fr/industrie/20120718.CHA9111/montebourg-a-un-probleme-avec-la-strategie-de-psa.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120718)

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20120723.OBS7942/jean-marc-ayrault-recoit-le-patron-de-psa.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20120723](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20120723.OBS7942/jean-marc-ayrault-recoit-le-patron-de-psa.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20120723)

(Sources : www.challenges.fr du 18/07/2012 et <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 23/07/2012)

● **CNAM : comment limiter les dépenses de santé**

Pour tenir son objectif de réduction du déficit public global à 3 % du PIB fin 2013, le gouvernement s'est engagé à contenir la hausse des dépenses de santé à 2,7 %. Un effort conséquent, puisque les dépenses de l'Assurance maladie (Cnam) ont tendance à augmenter naturellement de 4 %. En tout, cela représente 2,2 milliards d'euros. Dans un rapport (cf. ci-dessous), la CNAM « avance des pistes plutôt 'classiques', qui permettraient de rapporter plus de 1,8 milliard d'euros. En les appliquant, le déficit de l'Assurance maladie serait tout juste stabilisé. Mais elle propose également une vingtaine de mesures qui généreraient 1,6 milliard d'euros d'ici 2017, stabilisant ainsi la croissance des dépenses 'un peu au-dessus de 3 %' » :

A – Les mesures classiques (1,8 milliard d'euros) :

1)- Tarifs des médicaments (850 millions d'euros) : pas de déremboursements, mais agir sur les prix, par exemple en portant « la décote des nouveaux génériques à 70 % du prix du médicament original contre 60 % depuis fin 2011 », ou encore en facilitant « l'obtention de ristournes auprès des laboratoires par les pharmaciens qui reverseraient une partie de la différence à la Sécu ».

2)- Maîtriser les prescriptions des médecins de ville (550 millions), que ce soit les médicaments sous ordonnance ou les indemnités journalières, qui résultent d'une négociation annuelle avec les médecins.

3)- Réduire les dépenses de l'hôpital (410 millions) en limitant ses prescriptions de médicaments, en développant la chirurgie ambulatoire (sans hébergement dans l'établissement) et en optimisant son organisation logistique.

[Retour au sommaire](#)

B – Les mesures d'amélioration de la qualité de soins (1,6 milliard) :

- **Diabète** (850 millions d'euros) : Améliorer le dépistage et le traitement précoce des complications du diabète, améliorer la qualité de la prise en charge des personnes âgées, augmenter la part des patients autonomes pour leur traitement par injection d'insuline.

- **Cancer colorectal et coloscopie** (400 millions d'euros) : En améliorant le dépistage ou en revoyant l'organisation de la prise en charge chirurgicale ou encore l'usage de la chimiothérapie.

- **Chirurgie programmée** (200 millions d'euros) : En développant la chirurgie ambulatoire pour les hernies, de nouvelles techniques d'intervention pour les varices, de nouvelles prothèses et la rééducation à domicile pour le genou.

- **Insuffisance cardiaque** (125 millions d'euros) : « En accompagnant les patients en sortie d'hospitalisation pour décompensation cardiaque, en améliorant la qualité de prescription des traitements pour l'insuffisance cardiaque, et en faisant progresser la télémédecine sur les dialyses à domicile, les défibrillateurs cardiaques et le dépistage de la rétinopathie diabétique ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20120717.OBS7467/quelles-pistes-pour-limiter-la-hausse-des-depenses-de-sante.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20120718](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20120717.OBS7467/quelles-pistes-pour-limiter-la-hausse-des-depenses-de-sante.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20120718)

- **Le rapport de la Cnam – Les charges et produits pour l'année 2013 (90 pages) :**

http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/produits_et_charges.pdf

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 18/07/2012, Donald Hebert, et www.securite-sociale.fr)

● Le prix des médicaments payé par les ménages a augmenté entre 2000 et 2010

D'après une étude de l'Insee, publiée le 18 juillet, le prix « brut » des médicaments, c'est-à-dire leur prix de marché, a baissé entre 2000 et 2010, tandis que leur prix « net », c'est-à-dire celui acquitté par le consommateur, après prise en charge de la Sécurité sociale, a augmenté. La baisse des prix « bruts », de 1,8 % par an, s'explique essentiellement par le développement des génériques. La hausse des prix « nets », de 0,6 % en moyenne par an, s'explique, elle, par des mesures « *« intervenues dans le cadre d'une politique de maîtrise des dépenses de santé (instauration de franchises sur les boîtes de médicaments, baisses de taux de remboursement, déremboursements...)* ». L'Insee rappelle l'« *importante vague de déremboursements partiels* » et « *la mise en place du tarif forfaitaire de responsabilité* » (destiné à promouvoir les médicaments génériques), intervenues en 2003. L'Institut explique aussi la hausse du prix « net » des médicaments de 4,9 %, en 2008, par l'instauration d'une franchise médicale de 0,50 euro par boîte de médicament remboursable achetée.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202178302479-le-prix-des-medicaments-paye-par-les-menages-a-augmente-entre-2000-et-2010-345053.php?xtor=EPR-1500-\[nl_8h\]-20120718-\[s=461370_n=2_c=201_\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202178302479-le-prix-des-medicaments-paye-par-les-menages-a-augmente-entre-2000-et-2010-345053.php?xtor=EPR-1500-[nl_8h]-20120718-[s=461370_n=2_c=201_]-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 18/07/2012)

● La facture d'électricité devrait bondir de 50 % d'ici à 2020

Selon un rapport du Sénat, qui reprend les prévisions de la CRE (Commission de régulation de l'énergie), la facture moyenne d'un « ménage type » passera de 874,5 euros en 2011 à 1307 euros en 2020, en raison notamment d'un besoin d'investissements massifs dans les réseaux. Un constat paradoxal fait l'unanimité des membres de la commission d'enquête du Sénat : si la France bénéficie de coûts de production du courant parmi les plus bas d'Europe, grâce au nucléaire, les ménages français paient la facture la plus élevée, en grande partie à cause d'une spécificité hexagonale : le poids du chauffage électrique.

<http://www.lefigaro.fr/consol/2012/07/18/05007-20120718ARTFIG00417-la-facture-d-electricite-bondira-de-50-d-ici-a-2020.php>

- Le rapport du Sénat (464 pages) :

<http://www.senat.fr/rap/r11-667-1/r11-667-11.pdf>

(Source : www.lefigaro.fr du 18/07/2012, Fabrice Nodé-Langlois, et www.senat.fr)

● Les députés ont voté le budget rectificatif 2012

Vendredi 20 juillet, les députés ont voté le budget rectificatif 2012. A noter : la refiscalisation des heures supplémentaires ; l'abrogation de la TVA sociale ; la contribution exceptionnelle sur la fortune ; la baisse, de 159 000 à 100 000 euros par enfant, de l'abattement sur les droits de succession ; la suppression de la franchise de 30 euros imposée en 2011 aux étrangers sans papiers bénéficiaires de l'Aide médicale d'Etat (AME) ; le doublement du taux de la taxe de risque systémique pour les banques, qui passe de 0,25 % à 0,50 % à compter du 1^{er} janvier 2013. Selon Les Echos : « *Ce 'collectif' [budgétaire] augmente les impôts d'environ 14 milliards d'euros sur 2012-2013 afin de tenir l'objectif de réduction du déficit cette année malgré le ralentissement de la croissance* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202182390511-les-deputes-ont-vote-le-budget-rectificatif-2012-345962.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120720-\[s=461370_n=2_c=201_\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202182390511-les-deputes-ont-vote-le-budget-rectificatif-2012-345962.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120720-[s=461370_n=2_c=201_]-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 20/07/2012)

[Retour au sommaire](#)

● Tourisme : la France conserve sa 1^{ère} place de destination touristique mondiale

Avec 81,4 millions de touristes étrangers en 2011, la France a battu un nouveau record et conserve sa 1^{ère} place de destination touristique mondiale. Selon le rapport annuel de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS), les pays émergents (Russie, Chine et Brésil) restent le moteur de la progression des touristes étrangers en France avec + 17 %, même si la hausse est deux fois moindre qu'entre 2009 et 2010. Les touristes américains, après digestion de la crise des subprimes, sont revenus.

C'est cependant l'Europe qui fournit le plus de touristes (83,3 % de l'ensemble). Les étrangers visitant l'Hexagone sont globalement restés plus longtemps : + 10,7 % de nuitées en 2011. En termes de dépenses, la France est toutefois en 3^{ème} position derrière les USA et l'Espagne.

[http://www.challenges.fr/economie/20120718.CHA9117/la-france-conserve-sa-place-de-1ere-destination-touristique-mondiale.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20120718](http://www.challenges.fr/economie/20120718.CHA9117/la-france-conserve-sa-place-de-1ere-destination-touristique-mondiale.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20120718)

(Source : www.challenges.fr du 18/07/2012)

● Les hôpitaux français dégradés par Moody's

Alors que la France garde son triple A, les hôpitaux français ont été dégradés par l'agence de notation Moody's. La note des Centres hospitaliers régionaux universitaires (CHRU) a en effet été abaissée de AAA à BAA1. Les CHU voient, eux, leur note chuter à A1. Les deux (CHRU + CHU) sont, de plus, mis sous perspective négative. Moody's note « *la détérioration rapide de la situation financière de certains hôpitaux* », en pointant le CHU de Fort-de-France en Martinique, dont les difficultés ont eu un « *impact négatif* » sur l'évaluation des autres. « *Pour Moody's, cela traduit un contrôle moins strict qu'elle ne l'anticipait de l'Etat, via les agences régionales de santé* », remarquent Les Echos. Pour l'agence de notation, les hôpitaux subissent une pression particulièrement forte sur leur trésorerie. La faute au retrait de Dexia, « *principal acteur du marché* ». Et le fait que les autres banques ne prennent pas le relais, ce pour 2 raisons : 1)- le secteur hospitalier est considéré comme secteur à risque ; 2)- elles doivent renforcer leurs fonds propres. Moody's estime aussi que les hôpitaux n'ont pas assez réduit leur déficit et que, dans une période où le gouvernement entend limiter la hausse des dépenses d'assurance-maladie à 2,7 % en 2013 puis à 2,5 %, cet objectif sera de plus en plus difficilement atteignable.

- **Gérard Vincent, délégué général de la Fédération des hôpitaux de France** : « [Le déficit des hôpitaux a été] *diminué d'un tiers fin 2011, à 274 millions d'euros. Moody's a par ailleurs le sentiment que si les hôpitaux ont des problèmes de trésorerie, c'est que l'Etat ne peut plus faire face, mais c'est méconnaître l'indépendance juridique et financière des établissements* ». En 9 ans, la dette des hôpitaux est passée de 9 milliards (2001) à 24 milliards (2010). La raison : financer des investissements qui sont allés croissants au cours de la décennie (plans Hôpital 2007 et 2012). Les Echos : « *Désormais, les établissements ont le pied sur le frein. D'autant que nombre de projets étaient censés rentrer dans l'enveloppe du plan Hôpital 2012, or les crédits restants sont quasi nuls* ».

Du coup, pour surmonter cette crise de financement, les CHU vont être obligés de faire appel au marché obligataire, avec un sérieux handicap : cette dégradation de leur note qui va « *renchérir le coût de leur accès au crédit* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202183817854-degrades-par-moody-s-les-hopitaux-vont-peiner-a-trouver-des-financements-346233.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120723-\[s=461370_n=2_c=201_j-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202183817854-degrades-par-moody-s-les-hopitaux-vont-peiner-a-trouver-des-financements-346233.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120723-[s=461370_n=2_c=201_j-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 23/07/2012, Etienne Lefebvre)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● Près de 4 milliards de fraudes fiscales et sociales en France en 2011

- D'après Les Echos : « *Le bilan annuel de la Délégation nationale à la lutte contre la fraude, fiscale et sociale, fait état de montants détectés en forte hausse en 2011 (près de 16 %), à 3,86 milliards d'euros* ». Toujours selon le quotidien, **la Sécurité sociale**, en détectant 479,5 millions d'euros de fraude en 2011 (+ 5 %), a « *une action de plus en plus efficace* ».

- **Les Urssaf** : Les montants redressés pour travail au noir battent un nouveau record, à 220 millions (+ 18 %).

- **Les Caisses d'Allocations familiales** ont détecté pour 101,5 millions de fraude (+12,5 %). Ces fraudes sont le fait de 15 000 personnes (0,13 % des allocataires).

- **L'Assurance vieillesse** a détecté 14 millions d'euros de fraude contre 10 millions en 2010. Cette efficacité de plus en plus grande s'explique entre autres par « *les croisements de fichiers fiscaux et sociaux, qui se systématisent, et par les échanges d'informations entre administrations : fisc, Urssaf, Pôle emploi, etc.* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20120723.CHA9184/pres-de-4-milliards-de-fraudes-fiscales-et-sociales-en-france-en-2011.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120723](http://www.challenges.fr/economie/20120723.CHA9184/pres-de-4-milliards-de-fraudes-fiscales-et-sociales-en-france-en-2011.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120723)

- **Le bilan 2011 de la Délégation nationale de la lutte contre la fraude (71 pages) :**

<http://www.economie.gouv.fr/files/Bilan2011%20-dnlf.pdf>

(Sources : www.challenges.fr du 23/07/2012 et www.economie.gouv.fr, mai 2012)

● **La future tranche d'impôt à 75 % sera temporaire**

Jérôme Cahuzac, ministre du Budget, a déclaré le 19 juillet sur Europe 1 que la taxe à 75 % sur les hauts revenus ne s'appliquerait que « *le temps du désendettement* ».

- **Jérôme Cahuzac** : « *Une fois que le pays aura été remis sur des rails peut-être plus prospères et plus justes, la question se posera alors. [...] Le temps du désendettement, je le crains, risque de prendre un peu plus qu'un, deux ou trois ans. [...] Ce temps du désendettement, c'est la fameuse blague : 'Combien de temps met le fût du canon pour refroidir ? Un certain temps'. [...] On peut espérer que grâce à cela, les écarts insupportables de rémunération que l'on peut constater aujourd'hui appartiendront au passé* ».

<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/La-taxe-a-75-durera-le-temps-de-la-crise-a-precise-Jerome-Cahuzac-532181>

http://www.liberation.fr/politiques/2012/07/19/l-assemblee-adopte-la-contribution-exceptionnelle-sur-la-fortune_834323

(Sources : www.lejdd.fr, C.V.-Le JDD, et www.liberation.fr du 19/07/2012)

● **L'OCDE lance un corps d'inspecteurs des impôts sans frontières**

L'Organisation de coopération pour le développement économique (OCDE) va créer un corps d'inspecteurs des impôts sans frontières pour des missions ponctuelles dans les pays en voie de développement. Quelque 20 à 30 des meilleurs inspecteurs français pourraient participer à l'aventure. Ce projet entend constituer une équipe de spécialistes des administrations fiscales des pays développés, soucieux d'aider ponctuellement les pays en voie de développement à accroître leurs ressources intérieures en rendant leurs systèmes fiscaux « *plus justes et plus efficaces* ».

- **Pascal Saint-Amans**, directeur de la fiscalité à l'OCDE et instigateur du projet : « *Le développement passe par la fiscalité. Etre doté d'un système fiscal stable renforce la démocratie et permet une plus grande efficacité des dépenses publiques* ».

<http://www.acteurspublics.com/2012/07/17/cherche-inspecteurs-du-fisc-globe-trotteurs>

(Source : www.acteurspublics.fr du 17/07/2012, Sylvain Henry)

● **Jusqu'à 25 500 milliards d'euros cachés dans les paradis fiscaux**

D'après le groupe de pression américain Tax Justice Network, les actifs financiers détenus par des particuliers et leurs familles, et dissimulés dans des paradis fiscaux, atteignent entre 21 000 et 32 000 milliards de dollars (entre 17 000 et 25 500 milliards d'euros). La recherche menée par James Henry, ancien économiste en chef pour le cabinet McKinsey, s'est basée sur des chiffres de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, des Nations unies et des banques centrales. Pour M. Henry, ces fortunes dissimulées dans des paradis fiscaux sont « *un énorme trou noir dans l'économie mondiale* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/jusqu-a-25-500-milliards-d-euros-caches-dans-les-paradis-fiscaux-22-07-2012-1488082_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20120723](http://www.lepoint.fr/economie/jusqu-a-25-500-milliards-d-euros-caches-dans-les-paradis-fiscaux-22-07-2012-1488082_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20120723)

(Source : www.lepoint.fr du 22/07/2012)

[Retour au sommaire](#)

● **La TVA restauration sur la sellette**

- **Christian Eckert, rapporteur général PS du budget à l'Assemblée nationale** : « *Je souhaite que nous réexaminions les conditions de la TVA applicable à la restauration. Revenir sur cette mesure pourrait permettre au moins partiellement de revenir sur la fiscalisation des indemnités journalières perçues par les victimes d'accident du travail* ». Pour M. Eckert, ce taux réduit (7 %) coûtait, chaque année, plus de 3 milliards à l'État. Il s'agit donc de la 2^{ème} niche fiscale la plus onéreuse, après la TVA réduite pour les travaux du logement. Sans que les consommateurs en aient vu les effets sur les prix depuis son instauration en juillet 2009. Rappelons que François Hollande, dans son programme

électoral, avait déclaré qu'il demanderait de nouvelles contreparties en termes d'emploi, de conditions sociales et de prix. Et que si ces nouveaux engagements n'étaient pas respectés au bout d'un an, il supprimerait la TVA réduite dans la restauration. Deux réactions, l'une professionnelle, l'autre politique :

- **Roland Héguay, président confédéral de l'Umih**, l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie : « *Si la TVA revenait à 19,6 % dans la restauration, des centaines de milliers d'emplois seraient détruits. Les faillites se multiplieraient* ».

- **Gilles Carrez, président UMP de la commission des finances à l'Assemblée** : « *Le choc économique serait violent. En outre, le taux passerait aussi à 19,6 % pour les fast-foods, qui drainent une clientèle plus populaire* ». M. Carrez proposerait plutôt de « *relever à nouveau, après la hausse de 5,5 % à 7 % du 1^{er} janvier dernier, le taux réduit de TVA dont bénéficient plusieurs secteurs, dont la restauration. Par exemple jusqu'à 9 % ou 10 %* ». Pour l'instant, aucune décision n'est prise. M. Eckert souhaite que cette question soit débattue à l'automne, lors de l'examen du budget 2013.

<http://www.lefigaro.fr/impots/2012/07/17/05003-20120717ARTFIG00555-la-tva-restauration-sur-la-sellette.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 17/07/2012, Cécile Crouzel)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Airbus et Dassault, planche de salut des salariés de PSA ?

Randstad, un des leaders mondiaux en matière de ressources humaines, a lancé il y a deux mois un projet de passerelle entre les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique.

- **Laurent Duverger**, manager du centre expert aéronautique de Randstad : « *Cela fait deux mois que nous avons lancé cette opération. L'idée est assez simple. D'un côté, vous avez un secteur automobile qui rencontre des difficultés. De l'autre, vous avez un secteur de l'aéronautique dynamique qui manque de main d'œuvre. Randstad, leader dans ces deux secteurs d'activité, a donc décidé de créer des passerelles. Au-delà de l'aspect business, nous avons un rôle social et entrepreneurial. Nous devons amener des nouveaux 'process' pour créer de la valeur. [...] Quatre sites ont été sélectionnés : Saint-Nazaire, Marseille, Nantes et Toulouse. Les personnes potentiellement intéressées par notre projet ont été contactées. Des tests métiers ont été mis en place. Quatre cas sur cinq nécessitent une formation. [...] Nous nous adressons aux techniciens [tourneur, fraiseur, tôlier, mécanicien]. Par exemple, un câbleur automobile peut devenir câbleur dans l'aéronautique. [...] Dans l'aéronautique, nos interlocuteurs sont Dassault, Airbus et les sous-traitants. [...] Depuis deux mois, une vingtaine de personnes ont été retenues pour une formation en septembre ou octobre. Nous espérons traiter entre 50 et 100 dossiers par an, alors qu'actuellement nous avons plusieurs centaines de postes ouverts dans l'aéronautique* ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20120717.CHA9099/randstad-propose-de-reorienter-les-salaries-de-l-automobile-vers-l-aeronautique.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120718](http://www.challenges.fr/entreprise/20120717.CHA9099/randstad-propose-de-reorienter-les-salaries-de-l-automobile-vers-l-aeronautique.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120718)

(Sources : www.challenges.fr du 18/07/2012, Marco Mosca)

● Alstom confirme ses objectifs grâce à de fortes commandes

Le 19 juillet 2012, Alstom a annoncé une hausse de 6 % de son chiffre d'affaires trimestriel.

- **Patrick Kron, PDG d'Alstom** : « *Les appels d'offres en cours sont nombreux, en particulier dans les pays émergents qui continuent d'offrir des opportunités au groupe mais également en Europe pour (la division) Transport* ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20120719.CHA9137/alstom-confirme-ses-objectifs-grace-a-de-fortes-commandes.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120719](http://www.challenges.fr/entreprise/20120719.CHA9137/alstom-confirme-ses-objectifs-grace-a-de-fortes-commandes.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120719)

(Source : www.challenges.fr du 19/07/2012)

[Retour au sommaire](#)

● Hermès : un chiffre d'affaires en hausse de 22 %

Le 19 juillet, Hermès a enregistré au 1^{er} semestre une hausse de 21,9 % de son chiffre d'affaires à 1,59 milliard d'euros, légèrement supérieure aux attentes, grâce à des ventes soutenues, et a maintenu ses prévisions de croissance de son activité pour 2012. D'après l'entreprise : « *A taux de changes constants, la progression est de 15,4 %* ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20120719.CHA9136/le-chiffre-d-affaires-de-hermes-tire-par-ses-clients-chinois.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120719](http://www.challenges.fr/entreprise/20120719.CHA9136/le-chiffre-d-affaires-de-hermes-tire-par-ses-clients-chinois.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120719)

(Source : www.challenges.fr du 19/07/2012)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Selon l'OFCE, le coup de pouce au Smic détruirait « très peu d'emplois »

Eric Heyer et Mathieu Plane, deux experts de l'Observatoire des conjonctures économiques, estiment que le récent coup de pouce au Smic détruirait « très peu d'emplois », entre 1 900 et 2 800. Le déficit public augmenterait, lui, de 0,1 point de PIB.

- **Selon Les Echos** : « Si on entre dans le détail, l'étude des deux économistes fait émerger des résultats surprenants. D'un côté, le coup de pouce est, selon eux, à l'origine d'un supplément de revenu qui génère des créations d'emplois. De l'autre, l'aspect 'hausse du coût du travail' est fortement destructeur d'emplois. La confrontation de ces deux effets résulterait à 8 700 emplois détruits. Mais les deux économistes ne s'arrêtent pas là, estimant que 'cette estimation ne prend pas en compte les baisses de charges supplémentaires' ».

- **Mathieu Plane** : « « Pour les employeurs, les suppléments d'allègements de charges (consentis par l'Etat) sont supérieurs à la hausse des coûts salariaux », pour les salariés rémunérés juste au-dessus du SMIC, cela va donc avoir pour effet de baisser le coût du travail et donc de « créer des emplois ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202176847911-selon-l-ofce-le-coup-de-pouce-au-smic-detruirait-tres-peu-d-emplois-344785.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120717-\[s=461370 n=2 c=201_\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202176847911-selon-l-ofce-le-coup-de-pouce-au-smic-detruirait-tres-peu-d-emplois-344785.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120717-[s=461370 n=2 c=201_]-937960@1)

- L'étude de l'OFCE (6 pages), par Eric Heyer et Mathieu Plane :

<http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/notes/2012/note22.pdf>

(Sources : www.lesechos.fr du 17/07/2012 et www.ofce.sciences-po.fr)

[Retour au sommaire](#)

● Diversité en entreprise : recruter par les talents plutôt que par les diplômés

Stéphane Rivière, fondateur de Talenteo, start-up spécialisée dans le recrutement via les réseaux sociaux, prône des embauches « par les talents », où les diplômés passent au second plan : « La première diversité à valoriser en entreprise, c'est celle des talents : troquer un recrutement qui clone et qui 'clive', contre un recrutement qui crée la complémentarité dans les équipes. Manager et recruter par les talents est le socle d'une véritable non-discrimination dans la gestion de carrière et dans l'intégration dans l'entreprise. [...] Revenons sur la définition du talent. C'est pour nous la manière de mettre en œuvre ses compétences. Je m'inspire beaucoup pour cela de la définition de Monique Pierson, dans son ouvrage 'Et si on décidait d'être heureux au travail'. Elle dissocie talents et compétences, les talents étant immuables, alors que les compétences peuvent se perdre si on ne les entretient pas. [...] Ce ou ces talents peuvent bien sûr s'acquérir à l'école, mais aussi dans la vie, dans chacune de nos histoires intimes, personnelles, sur un terrain de sport, dans une activité culturelle ou ludique, etc. C'est là leur intérêt sur la question de la non-discrimination : peu importe le diplôme, l'origine sociale, leur lieu d'acquisition, les talents sont distribués sans distinction. Reste à les trouver, les identifier et les mesurer avant d'en évaluer la pertinence au regard du besoin du recruteur. Une fois ces talents identifiés, il faut qu'ils correspondent aux besoins concrets et clairs du recruteur. Si vous recherchez un commercial, peu importe qu'il ait la bonne formation, le bon pedigree : ce qui compte, c'est que sa compétence commerciale soit effective, mesurable et que son talent de vendeur corresponde à votre clientèle. [...] Recruter par les talents est pour nous la garantie d'une approche réellement non discriminante, nous recrutons d'ailleurs sans CV. Trop d'entreprises ont des difficultés de recrutement liées à une approche beaucoup trop restrictive où le clonage remplace la complémentarité ».

http://www.lexpress.fr/emploi-carriere/emploi/diversite-en-entreprise-recruter-sur-les-talents-plutot-que-les-diplomes_1136538.html?xtor=EPR-730-%5BXPR_Emploi%5D-20120713--38731932%40210242425-20120713091456

<http://www.forumfr.com/sujet466644-diversite-en-entreprise-recruter-sur-les-talents-plutot-que-les-diplomes.html>

(Sources : www.lexpress.fr du 10/07/2012, Stéphane Rivière, et www.forumfr.com)

● **Le président du Parlement européen craint « une explosion sociale » en Europe**

Martin Schulz, président du Parlement européen, met en garde contre « une explosion sociale en Europe » sur fond de grogne en Espagne, empêtrée dans la crise.

- **Martin Schulz**, lors d'une interview accordée au magazine Allemand Bild : « Les manifestations en Espagne montrent qu'une explosion sociale menace en raison du fort taux de chômage des jeunes en Europe. [Il faut rapidement mettre en place] de nouveaux programmes européens pour créer enfin plus d'emplois pour cette génération ».

[http://www.lepoint.fr/monde/le-president-du-parlement-europeen-craint-une-explosion-sociale-21-07-2012-1487801_24.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20120721](http://www.lepoint.fr/monde/le-president-du-parlement-europeen-craint-une-explosion-sociale-21-07-2012-1487801_24.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20120721)

(Source : www.lepoint.fr du 21/07/2012)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● **ACOSS : Baromètre économique à fin juin 2012 et bilan des déclarations d'embauche au 2^{ème} trimestre 2012**

- **Les indicateurs économiques mensuels** : le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois (hors intérim) reste en juin 2012 sur la tendance à la baisse observée depuis l'été 2011 (- 9,8 % sur trois mois) malgré une légère hausse de 1,3 % en juin. Sur un an, la diminution est de 7,6 %. L'emploi du secteur privé mesuré sur le champ des entreprises déclarant mensuellement leurs cotisations aux Urssaf enregistre une baisse de 0,2 % sur trois mois qui tranche avec la relative stabilité observée auparavant. L'emploi est notamment mal orienté dans l'intérim (- 11,9 % sur un an). En mai, le volume d'heures supplémentaires des entreprises mensualisées baisse de 4,9 % en rythme annuel. Toutefois, compte-tenu du calendrier des jours ouvrables (23 jours en mai 2012 contre 26 jours en mai 2011), l'évolution annuelle pourrait n'avoir connu qu'un léger tassement. Les indicateurs sur la santé financière des entreprises semblent se dégrader : les demandes de délais continuent de progresser et les taux d'impayés sont globalement mal orientés.

- **Concernant l'évolution des déclarations d'embauche au deuxième trimestre 2012**, la baisse des embauches de plus d'un mois hors intérim s'accroît (- 4,7 % après - 2,4 %) confirmant le net infléchissement observé depuis trois trimestres. Les embauches de plus d'un mois reviennent ainsi au niveau enregistré au troisième trimestre 2010. La baisse est particulièrement marquée dans les entreprises de plus de 20 salariés (- 7,7 % après - 3,0 %). En revanche, les plus petites entreprises connaissent une réduction plus modérée : - 0,6 % après - 1,5 %. En particulier, les entreprises de moins de 10 salariés enregistrent au deuxième trimestre 2012 une progression exceptionnelle de 8,3 % des embauches en CDD de plus d'un mois. Cette forte hausse pourrait être liée à la réintroduction du dispositif « zéro charges », qui concerne l'embauche de jeunes de moins de 26 ans dans les entreprises de moins de 10 salariés entre le 18 janvier et le 17 juillet 2012. Sur un an, les embauches de plus d'un mois diminuent de 7,9 % (après - 3,2 %). Ce recul résulte d'une baisse conjointe des embauches en CDI et de celles en CDD de plus d'un mois (respectivement - 9,7 % et - 6,3 %). La diminution des déclarations d'embauche de plus d'un mois concerne tous les grands secteurs. Elle est toutefois plus modérée dans le secteur de la construction (- 1,5 %) que dans l'industrie (- 6,0 %) et le tertiaire (- 5,6 %). Sur un an, les embauches de plus d'un mois reculent dans l'ensemble des régions, hormis en Corse, en Guyane et en Guadeloupe.

<http://www.acoss.fr/index.php?option=content&task=blogcategory&id=161&Itemid=5532>

(Source : www.acoss.fr)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf de Paris/région parisienne. En ligne tous les mercredis
Directeur de la publication : Vincent Ravoux, directeur général de l'Urssaf de Paris-région parisienne. Rédacteur en chef : Eric Tessier. Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr